

Chef de projet informatique

Le chef de projet informatique pilote des projets informatiques en conformité avec les référentiels établis par la collectivité. Il contrôle la qualité, les performances, le coût et les délais.

Le métier

Le chef de projet informatique est autonome dans l'organisation du travail. Il est garant du contenu technique des projets et de l'articulation maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre sur les projets dont il a la charge. Il travaille en bureau, avec un rythme de travail souple et des horaires réguliers. Il doit faire preuve de disponibilité.

Les activités

- Définir, effectuer la mise en œuvre technique et fonctionnelle du projet informatique
- Réaliser la maintenance et l'évolution technique des solutions informatiques déployées
- Piloter techniquement un projet
- Accompagner les utilisateurs
- Superviser et évaluer les projets
- Réaliser une veille technologique
- Gérer le budget des projets

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'ingénieur territorial, d'attaché territorial, de technicien supérieur territorial, ou de rédacteur territorial.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME